REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

ARRETE N° 000091 /A/MINDDEVEL/SG/DSL du 28 MARS 2019
Portant nomination de l'Officier du Centre d'état civil secondaire de Meket dans l'Arrondissement de Santchou, Département de la Menoua.

LE MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL,

Vu la Constitution ;
Vu l'ordonnance n°81/002 du 29 juin 1981, modifiée et complétée par la loi n° 2011/011 du 06 mai 2011 portant organisation de l'état civil et diverses dispositions relatives à l'état des personnes physiques ;
Vu le décret n°77/410 du 15 octobre 1977 portant revalorisation de l'indemnité des officiers et secrétaires des centres spéciaux d'état civil ;
Vu le décret n°87/1115 du 17 août 1987 fixant les modalités de création et de fonctionnement des centres spéciaux d'état civil ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu L'arrêté n°000090/A/MINDDEVEL/SG/DSL du 19 mars 2019 portant création du centre d'état civil de Meket dans le Département de la Menoua;
Considérant la transmission n°265/L/F.34/SAAJP du 14 mai 2018, du Préfet du Département de la Menoua ;
Considérant les nécessités de services,

ARRETE :

Article 1er.- Monsieur **AJIFACK François** est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommé Officier du Centre d'état civil secondaire de Meket dans l'Arrondissement de Santchou, Département de la Menoua.

Article 2.- L'intéressé devra prêter serment avant sa prise de service, conformément à l'article 7 (5) de la loi n°2011/011 du 06 mai 2011 susvisée.

Article 3.- Il aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 4.- Le Préfet du Département de la Menoua est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera, puis inséré au Journal Officiel en français et en Anglais.

Yaoundé, le 28 MARS 2019

Le Ministre

Georges ELANGA OBAM

Ampliations
- GOUVERNEUR REGION DE L'OUEST
- PREFET DEPARTEMENT DE LA MENOUA
- SOUS-PREFET ARRONDISSEMENT DE SANTCHOU
- MAIRE COMMUNE DE SANTCHOU
- PRESIDENT DU TRIBUNAL PREMIERE INSTANCE DE DSCHANG
- PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE PRES LE TPI DE DSCHANG
- BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL/YAOUNDE
- JORC/CHRONO ARCHIVES